

POINT D'INSCRIPTION UNIQUE

A.D.I FLEURY LES AUBRAIS

19 ter rue de Jean Jaures – 45400 Fleury les Aubrais

☎ 02 38 73 51 84 ☎ SNCF 42 95 80

mail : cdl45@casidetours.org

Permanence administrative, en période scolaire :

Le lundi : 09h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.

Le mercredi (sur rdv) : 07h45 à 11h45 et de 13h00 à 18h00.

Le jeudi et vendredi :

Possibilité de déposer vos documents administratifs et paiements à l'Antenne 45.

En période de vacances scolaires : (sur rdv)

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 08h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00

Le mercredi : 08h45 à 11h45 et de 13h00 à 18h00

TARIFS au 2 septembre 2024

Calcul de votre Tranche : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales	TRANCHES	Journée
Inférieur à 6 000 €	Tranche 1	5 €
Compris entre 6 001 € et 8 000 €	Tranche 2	6 €
Compris entre 8 001 € et 10 000 €	Tranche 3	7 €
Compris entre 10 001 € et 12 000 €	Tranche 4	8 €
Compris entre 12 001 € et 14 000 €	Tranche 5	9 €
Compris entre 14 001 € et 16 000 €	Tranche 6	10 €
Compris entre 16 001 € et 18 000 €	Tranche 7	11 €
Compris entre 18 001 € et 21 000 €	Tranche 8	12 €
Compris entre 21 001 € et 25 000 €	Tranche 9	13 €
Egal ou supérieur à 25 001 €	Tranche 10	15 €
	EXTERIEURS	25.00 €

Assurez-vous de bien avoir fourni tous les justificatifs nécessaires à l'inscription

Pour les Cheminots rattachés au Casi de Tours

- Le ou les Avis d'impositions 2023 sur les revenus 2022 du foyer Fiscal.
- Le dernier bulletin de salaire de l'année en cours
- La fiche Famille et décharge
- La carte de circulation dématérialisée de(s) enfant(s) inscrit(s) en cours de validité.

Pour les Extérieurs

- 15 € de Frais de dossier, valable pour l'année en cours.

Pour Tous

- La Fiche sanitaire de l'enfant accompagnée des copies :
- des vaccins à jour
- d'un certificat médical de moins de 2 ans ou d'une licence sportive.
- de l'assurance responsabilité civile extra-scolaire de l'année en cours
- **Le règlement correspondant à l'inscription**